

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00378

Numéro SIREN : 507 476 695

Nom ou dénomination : CLOTURES DE PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2021 sous le numéro de dépôt 5602



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

EB/2008 B 00378
SA SOGETEC
PORT FREJUS
36 PLACE DEI DOUFIN LE PALADIEN BÂT B
83600 FRÉJUS

Nos références : EB/2008 B 00378

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : CLOTURES DE PROVENCE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

QUARTIER LOMBARDIE
83440 TOURRETTES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 507476695 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 10/09/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 09/09/2021, enregistré sous le numéro 2021/5602, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 10/09/2021

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



Désignation de l'entreprise EURL CLOTURES DE PROVENCEAdresse de l'entreprise ZI LA LOMBARDIE

83440 TOURETTES

Numéro SIRET * 5 0 7 4 7 6 6 9 5 0 0 0 1 421/5602 10 SEP. 2021Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N°

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISE
CAPITAUX PROPRES
DETTES (4)

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	7 100	016	6 750	350	1 770	
	Immobilisations corporelles *	028	40 935	030	34 416	6 519	5 362	
	Immobilisations financières * (1)	040	60	042		60	60	
	Total I (5)	044	48 095	048	41 166	6 929	7 192	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	54 181	052		54 181	9 223	
	Marchandises *	060	80 685	062		80 685	93 444	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 607	066		1 607		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	23 138	070		23 138	32 176
		Autres * (3)	072	24 173	074		24 173	20 118
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	16 835	086		16 835	3 540	
	Charges constatées d'avance *	092	764	094		764	741	
		Total II	096	201 383	098		201 383	159 242
		Total général (I+II)	110	249 477	112	41 166	208 312	166 434

PASSIF

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		51 000		51 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		5 100		5 100	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		4 000		121 300	
	Report à nouveau	134		59		(40 556)	
	Résultat de l'exercice	136		3 039		(76 685)	
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142	63 198		60 159	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		70 000		46 409	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		45 976		8 770	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 074		34 958	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	1 357	13 064		16 138	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	145 114		106 275		
	Total général (I + II + III)	180	208 312		166 434		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 300	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

CERTIFIÉ CONFORMEMENT
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EURL CLOTURES DE PROVENCE</u>						Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 0]						Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 9]			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et intracommunautaires	209						210	204 933	233 059	
	Production vendue { biens services * }	215						214			
		217						218	80 200	109 522	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	44 958	(3 377)	
	Production immobilisée *							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226	1 500		
	Autres produits							230	1 283	1 770	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	332 875	340 973
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	144 466	184 258	
	Variation de stock (marchandises) *							236	12 759	(1 252)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	25		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240			
	Autres charges externes * (dont crédit bail : - mobilier 4 816 - immobilier)							242	121 335	162 616	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 896)	243						244	2 047	2 102	
	Rémunérations du personnel *							250	29 753	36 117	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	15 223	15 035	
	Dotations aux amortissements *							254	2 563	2 383	
	Dotations aux provisions							256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259						262	17	372		
	260										
Total des charges d'exploitation (II)								264	328 187	401 631	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	4 688	(60 658)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)							280			
	Produits exceptionnels (IV)							290			
	Charges financières (V)							294	1 281	2 028	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	347						300	368	14 000	
		348									
	Impôts sur les bénéfices * (VII)							306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310	3 039	(76 685)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312	3 039	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318			
	Provisions non déductibles *							322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.n0t)							324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	248		330	368		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	987	Zones de restructuration de la défense (44. tendesies) 127	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (43. septies) 981	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies) 991	991				
	Divers dont ZFANG (44. quaterdecies) 345	345		Investissements outre-mer 344	344	Créance due au report en arrière du déficit 346	346	Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44. sexdecies) 992	992	350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44. septdecies) 993	993			1 500
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	1 907	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
	Déficits antérieurs reportables : *1.2.9.....7.8ifont imputés sur le résultat :								360	1 907	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

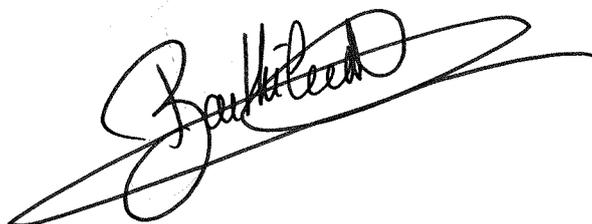
EURL CLOTURES DE PROVENCE

ZI LA LOMBARDIE

83440 TOURETTES

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. K. K.', written over a horizontal line.

SOGETEC

RD 562

LE PLAN ORIENTAL

83440 MONTAUROUX

0494507030

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 208 311.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 285 133.17 Euros et dégageant un bénéfice de 3 038.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus ***Points d'attention***

- Impacts de l'événement sur le Chiffre d'Affaires
- Impacts de l'événement sur les charges

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 100		
TOTAL	7 100		
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 028		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 850		
Installations générales agencements aménagements divers	8 804		
Matériel de transport	1 234		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 718		2 300
TOTAL	38 635		2 300
Prêts, autres immobilisations financières	60		
TOTAL	60		
TOTAL GENERAL	45 795		2 300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 100	7 100
TOTAL			7 100	7 100
Installations générales agencements aménagements constr.			7 028	7 028
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 850	9 850
Installations générales agencements aménagements divers			8 804	8 804
Matériel de transport			1 234	1 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 018	14 018
TOTAL			40 935	40 935
Prêts, autres immobilisations financières			60	60
TOTAL			60	60
TOTAL GENERAL			48 095	48 095

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 330	1 420		6 750
TOTAL	5 330	1 420		6 750
Installations générales agencements aménagements constr.	7 028			7 028
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 574	439		7 013
Installations générales agencements aménagements divers	8 804			8 804
Matériel de transport	1 234			1 234
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 632	704		10 336
TOTAL	33 273	1 143		34 416
TOTAL GENERAL	38 602	2 563		41 166

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 420				
Instal.techniques matériel outillage indus.	439				
Matériel de bureau informatique mobilier	704				
TOTAL	1 143				
TOTAL GENERAL	2 563				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60	60	
Autres créances clients	23 138	23 138	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 877	4 877	
Débiteurs divers	19 296	19 296	
Charges constatées d'avance	764	764	
TOTAL	48 135	48 135	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	16 074	16 074		
Personnel et comptes rattachés	1 087	1 087		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 387	4 387		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 910	5 910		
Autres impôts taxes et assimilés	323	323		
Groupe et associés	1 357	1 357		
TOTAL	29 138	29 138		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	51 000			51 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	19 296
Total	19 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670
Dettes fiscales et sociales	186
Total	856

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	764
Total	764

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				39 039	39 039
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				1 651	1 651
- dotations de l'exercice				812	812
Total				2 463	2 463
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				22 842	22 842
- exercice				4 839	4 839
Total				27 681	27 681
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				9 891	9 891
- entre 1 et 5 ans				4 121	4 121
Total				14 012	14 012
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				392	392
Total				392	392

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - penalites	368	67120000
Total	368	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remb ass frais avocat Linkeo	1 199
Total	1 199

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Le 09/03/2020
BARTHELEMY NOELLE Gérant maj

CLOTURES DE PROVENCE



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

10 SEP. 2021

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N°

21/5602

EURL AU CAPITAL de 51.000 €
SIEGE SOCIAL : Quartier Lombardie
83440 TOURETTES
RCS DRAGUIGNAN B : 507 476 695 (2008 B 378)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE 19 MARS 2021 A 9 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2020)

Madame Noëlle BARTHELEMY associée unique et gérante de la société,
propriétaire des 15 parts sociales de 3.400 € chacune composant le capital social,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020
- ✓ Rémunération de la gérante
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.223.19 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 3.039 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 soit un BENEFICE de 3.039 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	3.000 €
. Au Report à Nouveau	39 €
	<u>3.039 €</u>

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois précédents exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associée unique précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 368 €.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte de ce qu'aucune rémunération n'a été versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL
PAR L'ASSOCIEE UNIQUE ET GERANTE DE LA SOCIETE ET REPERTORIEE
SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE.

—
L'associée unique et géante,
Noëlle BARTHELEMY



CLOTURES DE PROVENCE

EURL AU CAPITAL de 51.000 €
SIEGE SOCIAL : Quartier Lombardie
83440 TOURRETTES
RCS DRAGUIGNAN B : 507 476 695 (2008 B 378)

--

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE 19 MARS 2021 A 9 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2020)

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 3.039 €.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 soit un BENEFICE de 3.039 € comme suit :

. Aux Autres Réserves	3.000 €
. Au Report à Nouveau	<u>39 €</u>
	3.039 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois précédents exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associée unique précise que le montant global des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal s'est élevé à 368 €.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte de ce qu'aucune rémunération n'a été versée à la gérance au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020.

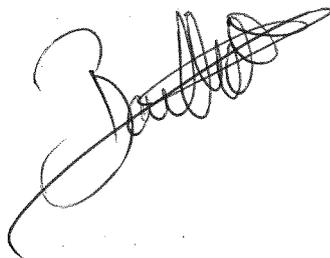
QUATRIEME DECISION

L'associée unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.223.19 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associée unique,
Noëlle BARTHELEMY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Noëlle Barthelemy', written over a horizontal line.